



**direction de l'enfance, de la jeunesse et
de la cohésion sociale**

service des écoles
primaires et secondaires

Conseil d'établissements lausannois
case postale 5032 - 1002 Lausanne

PV pour adoption lors de la prochaine séance
de Commission le 15.09.2014

**Notes de la séance de la
Commission d'établissement du Belvédère¹
Mercredi 4 juin 2014
Ancien réfectoire de l'établissement du Belvédère
Chemin des Croix-Rouges 24 à Lausanne**

- Parents :** Mmes Laurence **Anglas Sansonnens**, Ariane **Bitter** Maksay, Andreea **Brändlin**, Emilie **Loertscher**, Sandra **Pernet**, Karin **Pignard**, MM. Behram **Alabay**, Stéphane **Mérot**
- Professionnels :** Mmes Switchith **Bailly Xayachack**, Françoise **Duvoisin**, MM. Marc **Ferrer**, Javier **Liste**, François **D'Angelo**, Pierre-Yves **Hunziker**, Michel **Trolliet** (directeur)
- Organisations :** Mmes Mariela **Muri-Guirales**, Nicole **Morax**, M. Valéry-John **Racine**
- Autorités politiques :** --
- Excusés/absents :** Mmes, Nadia **Hrairati**, , MM. Dietrich **Choffat**, Cédric **Fracheboud**, Benoît **Gaillard**,

Note du Seps : Merci de contrôler les présences de votre réunion du 04.06.14, la liste de présence n'a pas été retournée au Service des écoles et, est probablement égarée.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la présente séance est approuvé.

2. Liste de présence

La liste de présence est mise en circulation.

Les 3 représentants des parents élus en mai sont présents soit Mme Bitter, Mme Loertscher et M. Alabay

Excusé(e)s : M. Benoît Gaillard.

Absents : Mme L. Richard, M. C. Fracheboud.

3. Approbation du dernier procès-verbal

Le PV de la séance du 17 mars 2014 est approuvé avec remerciements à son auteur.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

4. Communications du Président

Stéphane Mérot souhaite la bienvenue aux 3 nouveaux représentants des parents élus en mai dernier.

Il précise que la commission travaille jusqu'à la fin de l'année scolaire sous sa forme actuelle. La supervision de la transition et notamment l'organisation de la visite guidée sera assurée par Sandra Pernet.

La nouvelle organisation du bureau de la commission sera décidée par la commission lors de sa séance de septembre. Il est rappelé que le ou la Président (e) nommé (e) sera chargé de représenter la commission à la prochaine séance du Conseil d'établissement le 13 novembre prochain à l'Hôtel de Ville.

Cette séance est en général précédée d'une séance de préparation de présidents fixée quelques semaines avant.

Quelques informations sont données sur l'analyse des réponses des élèves de 7/8^{ème} du BV au sondage.

Un message de bienvenue est adressé à Anne-Sophie Monnier qui nous fait l'amitié d'être présente dans le public pour participer à notre séance.

Il est précisé que le budget de l'année 2014 à disposition de la commission pour la fin de l'année se monte à 600 CHF. Les frais de la Commission pour la première moitié de l'année ont été intégralement payés.

5. Communication de la Direction du Belvédère

Michel Trolliet indique que le règlement du BV a subi quelques modifications cosmétiques de la part des juristes de la DGEO. Il sera en conséquence soumis à la Commission l'automne prochain.

Les voyages d'étude et les échanges linguistiques se sont bien déroulés.

Les examens de certificats des sections G et B commencent le jeudi 5 juin et ceux de la section O la semaine prochaine.

La fin d'année est difficile. Un regain de vulgarité et d'agressivité verbale de la part de quelques élèves pèse sur le moral des enseignants. La Commission est consternée par les propos relatés et ne peut que soutenir le corps enseignants face à de tels débordements.

A cela s'ajoute les difficultés liées au fait que le système NEO n'est pas encore terminé de sorte qu'il n'est pratiquement pas possible d'anticiper certaines activités comme par le passé.

Enfin pour l'année prochaine ce sont 17 nouveaux enseignants soit deux fois plus que d'habitude qui ont été engagés. A noter que les départs sont liés à des facteurs « naturels » retraites, maternité, déménagements ou changement d'orientation professionnelle.

M. P.-Y Hunziker nous informe que le bal de fin de scolarité prévu le 23 juin s'annonce d'ores et déjà comme un grand succès, le nombre d'inscrits de cette année ayant doublé par rapport à 2013. Avant l'ouverture du bal, il y aura un apéro et une représentation où se produiront les gagnants du concours interne d'Incroyables Talents.

6. Retour sur l'AG des parents du 15 mai 2014

La Commission a la double satisfaction d'avoir pu organiser et entendre une conférence de très bonne qualité donnée par notre membre Mme Françoise Duvoisin et d'avoir pu réélire 3 nouveaux représentants des parents motivés.

La faible participation est déplorée. L'idée est émise d'organiser la prochaine AG en lien avec une animation liées aux élèves (spectacle ou expos de dessins). Des doutes sont cependant émis lorsque l'on sait qu'une pièce de théâtre montée par un enseignant et jouée par des élèves d'une classe n'a même pas permis de faire venir plus que quelques parents. Ces idées fonctionnent sans doute pour les niveaux primaires mais sont moins efficaces pour les élèves plus âgés.

La mobilisation des parents a toujours été difficile et doit rester une priorité de la Commission.

Le site de l'établissement sera probablement un outil à plus exploiter à l'avenir. En outre Emilie Loertscher se propose de profiter de chaque occasion pour inviter les parents à donner leurs adresses emails pour établir une liste de diffusion permettant de les contacter directement par email. Ce système de communication sera peut-être plus performant que de passer par les agendas. Cela commencera avec la visite guidée organisée le 21 août 2014.

7. Café-Parents

Sandra Pernet fait le point sur l'organisation des Cafés Parents.

Le premier sera sans doute organisé en novembre.

Sandra Pernet est actuellement à la recherche d'intervenants disponibles et compétents. Mais surtout, elle aimerait être à l'écoute des parents et de leurs besoins pour choisir les thèmes les plus adaptés.

Les informations pourront être relayées par le site du BV par la liste de distribution email voire par une petite annonce dans le Lausanne Cité.

8. Divers et propositions individuelles

Il est décidé d'organiser la troisième édition de la visite guidée du BV.

Elle aura lieu le jeudi précédant la rentrée, soit le 21 août de 17h30 à 20h00. Celle-ci s'adresse aux futurs élèves de 7^{ème} et à leurs parents. Il s'agit ici d'offrir la possibilité d'une prise de contact douce avec l'établissement via les représentants de la commission.

Cette opération sera supervisée par Sandra Pernet.

Stéphane Mérot met la lettre de convocation à jour et l'envoie à Michel Trolliet pour qu'elle soit intégrée aux envois d'enclassement effectuée en juillet. Le pense-bête sera soumis à Michel et envoyé à Sandra

Il faudra prévoir un apéritif pour env. 100 personnes. Stéphane Mérot enverra la copie des tickets de caisse de l'édition 2013 à Sandra Pernet pour qu'elle puisse s'en inspirer.

Pour les guides volontaires, nous nous retrouvons sur place à 17h30 devant l'Ancien réfectoire du BV.

Les personnes suivantes sont volontaires

Switchith Bally

Ariane Bitter

Françoise Duvoisin

Emilie Loertscher

Nicole Morax

Mariela Muri-Guirales

Sandra Pernet

Javier Liste

Karin Pignard

Marc Ferrer

Michel Trolliet

Nous espérons compter sur la présence de la doyenne et les enseignants des 7^{ème} années.

Karin Pignard pose deux questions de la part d'une maman d'élèves, concernant les tests assimilés. Il est répondu qu'il n'existe pas de règles déterminant le nombre de TA qu'il faut pour faire un test significatif (TS).

En outre, le report des notes dans l'agenda doit se faire en principe par l'enseignant sur la semaine (et non pas par les élèves en fin d'agenda). Certains enseignants indiquent cependant que si l'enseignant reporte lui-même les TA dans l'agenda cela peut devenir très chronophage.

En outre il est rappelé que les notes sont notées dans le registre et dans le logiciel NEO.

A une question de Nicole Morax, il est confirmé que les élèves peuvent redoubler en fin de 6ème et en fin de 8ème, sauf circonstances particulières.

Avant la LEO, on ne pouvait pas redoubler en 6ème. Cette transition implique une hausse, que l'on espère temporaire, du taux de redoublement en fin de 8^{ème}.

Emilie Loertscher signale la conférence :

Mon ado gagne de l'Argent

Ados Job et VaudFamille organisent une table-ronde au Buffet de la Gare, le mercredi 11 juin 2014 à 19h30. L'entrée est libre!

<http://www.adosjob.ch/fr/article/mon-ado-gagne-de-l-argent-mercredi-11-juin-lausanne-204613.html>

Mariela Muri-Guirales signale :

Table ronde, expo, film : Aucune employée de maison n'est illégale

Jeudi 12 juin dès 17h00 Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne Ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne Auditoire A321, 322

<http://www.eesp.ch/actualites/article/exposition-aucune-employee-de-maison-nest-illegale/>

Françoise Duvoisin signale la création de son atelier d'écriture.

En dernier lieu Stéphane Mérot conclut sa dernière séance en remerciant très chaleureusement tous les membres de la commission pour le travail fourni pendant ces 5 ans. Que l'esprit d'ouverture et de communication de cette commission perdure ! Un message particulier pour Andreea Brändlin et Anne- Sophie Monnier qui quittent ou ont quitté cette année la Commission.

9. Prochaines séances ou rendez-vous

Jeudi 21 août 2014, 17h30

Ancien réfectoire

Visite Guidée

Lundi 15 septembre 2014, 19h00

Ancien réfectoire

Séance de Commission

Jeudi 13 novembre 2014, 20h00

Hôtel de Ville

(pour le président)

Jeudi 20 novembre 2014

Salle de gym

Tournoi de foot

10. Récapitulatif des tâches

Quoi ?

Transmettre info set doc visite guidée

Organiser visite guidée

Etablir une liste de distribution email

Tournoi de foot des 7^{ème}

Qui ?

S. Mérot

S. Pernet

E. Loertscher

F. D'Angelo

Quand ?

Dès que possible

Dès le 21 août

20 novembre